

Luchon, le 16 avril 2011

Monsieur le Président de la République,

Monsieur le Ministre,

Lors de votre visite de l'Etablissement de Réinsertion Scolaire à Luchon jeudi 14 avril, l'une de vos conseillère a rencontré les enseignants, parents, militant pour le maintien des écoles en villages de montagne.

Loin d'écouter et de noter les arguments présentés, elle a répondu que **le canton n'était pas si mal loti et que les « montagnards » se devaient d'assumer leur choix de vie dans les villages .**

Et quand il n'y aura plus d'écoles ni de transports, nous déménagerons ? Nous ferons l'école à la maison ? Mais quel fonctionnaire de votre ministère acceptera ou sera en capacité de venir s'occuper des jeunes de l'ERS ?

Une telle remarque émanant d'un représentant de l'état est scandaleuse et choquante , on sent poindre le mépris, et on voit surtout de l'absurdité.

Votre conseillère a-t-elle la moindre idée de qui sont et comment vivent les gens des montagnes ? Il faut tout de suite la rassurer, ce sont des gens tout à fait ordinaires, qui lui ressemblent en tout point, ils ont fait des études, travaillent, payent leur impôts et élèvent leur enfants convenablement. D'ailleurs tout ceux d'entre eux qui sont partis « travailler à la ville », s'y sont parfaitement adaptés, et se fondent dans la masse.

Peut être pensait elle avoir affaire à des néo ruraux , exigeant de retrouver à la campagne le confort qu'ils avaient à la ville ?

Elle se trompe lourdement, et devrait sortir plus souvent du ministère pour élargir son champ de vision.

Est-ce un choix de vie que vivre en milieu rural montagnard ? Oui , heureusement.

Mais avec une telle politique de désertification des services publics, cela ne le restera peut être pas, et plus personne ne le fera.

Sans scolarité pour les enfants (10km), sans hôpitaux (50km), sans tribunal (140 km) , l'exode rural des 19ieme et 20ieme siècles va terminer son oeuvre au 21ieme et plus personne ne pourra plus vivre « normalement » dans le canton de Luchon, ainsi que dans la totalité des cantons ruraux de montagne. D'ailleurs l'ERS qui fait l'objet de votre fierté n'existera même plus, puisque personne ne viendra étudier, ou travailler à Luchon.

Savez vous que la majorité des enfants ayant grandi dans un canton rural n'y restent pas ? Ils font des études, mais n'ont qu'exceptionnellement la possibilité de revenir travailler sur place ? Savez-vous que la plupart ceux qui font le choix de rester sur place sont confrontés à de grandes difficultés d'emplois ? Le tourisme n'offre que des emplois à temps partiels, peu qualifiés.

Les dernières statistique de l'INSEE montrent un niveau de vie dans le luchonnais très inférieur à la moyenne du département.

Certains font le choix de venir prendre leur retraite dans le pays de leur enfance, c'est un atout important pour les cantons ruraux, où les services d'aide à la personne peuvent se développer et créer des emplois, mais encore faudra t-il trouver à les occuper, par des personnes jeunes ayant elles mêmes de jeunes enfants à scolariser ...

Ne voyez vous pas là une contradiction flagrante ?

A Marignac, à quelques kilomètres de Luchon, il existait une usine Pechiney de transformation de minerais extraits dans la région. Elle employait plus de 300 personnes, toutes licenciées au début des années 2000 . Tous les ouvriers sont originaires du canton, et y ont fait leur vie, ils ont des enfants, ils n'ont eu d'autre choix que de rester et après beaucoup de courage et de difficultés d'occuper des emplois moins qualifiés.

Oseriez-vous dire à ces personnes là qu'elles doivent assumer leur choix de vie ?

Je vous pris d'agréer, Monsieur le Président de la République, Monsieur le Ministre, mes respectueuses salutations.